Image not found or type unknown

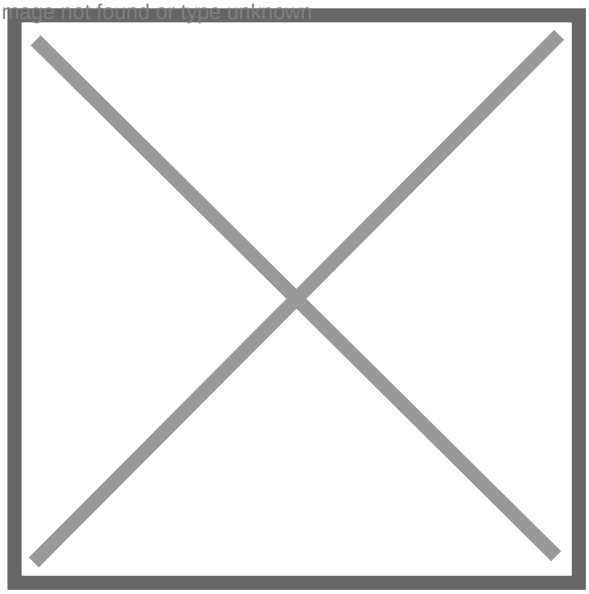

Divorce ou annulation mariage franco-marocain

Par **lili**, le **02/11/2010** à **19:31**

Bonjour,

Pour essayer de faire court, j'ai 25 ans, j'ai rencontré mon ami marocain qui a actuellement 30, en 2006. Notre relation a été très mouvementée et cachée à cause de mes parents qui n'acceptaient pas cette relation, du fait qu'il soit marocain et musulman non pratiquant.
Il y'a environ 2ans sur un coup de tête il a accepté un travail au Maroc. Il a eu du mal à revenir en France du fait qu'il n'était plus étudiant. Il est revenu cette année. Il a mis du temps mais vient de m'annoncer qu'il s'est marié à une fille française. Ceci pour 2 raisons: il a un minimum de sentiments pour elle, et c'était le seul moyen qu'ils se marient pour qu'il puisse revenir....Donc on ne peut pas parler de mariage blanc....Ca fait un an qu'ils sont mariés....Il lui faudrait encore 4-5ans de vie commune pour accéder à la nationalité française... Pour moi c'est invivable....En plus elle l'empêche de vivre, elle le surveille tout le temps et est suicidaire...Donc ma question c'est, qu'est-il possible de faire pour qu'il garde le droit de rester en France, mais en n'étant plus marié avec elle. Qu'on puisse vivre notre vie. Une annulation de mariage ne lui donne pas de droit je crois..un divorce lui permettrait de garder le droit de régularisation....Elle connait mon existence... Et si le divorce fonctionne sans qu'il soit obligé de retourner au Maroc, un pacs entre nous 2 est-il possible??
Nous nous aimons vraiment....on a surmonté beaucoup trop de choses ensemble pour qu'autre chose vienne gacher notre amour...
ah oui..et il a vécu pendant 10-15ans en France pour ses études, avant de repartir pendant ces deux ans...

Merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **02/11/2010** à **19:34**

Ce n'est pas un mariage blanc mais un mariage gris, c'est à dire une escroquerie sentimentale. Il est passible d'une peine de prison de 5 ans (Article L623-1 du CESEDA)

Eloignez-vous d'un homme capable d'une telle duplicité. S'il l'a fait une fois, il le refera. Arrêtez donc d'être aussi naïve et stupide.

Par **lili**, le **02/11/2010** à **19:42**

Non ni un mariage gris, car elle savait très bien ce qu'elle faisait, même si les sentiments n'étaient pas assez fort au point de se marier. Et non je ne suis pas naïve. Ce n'est pas quelqu'un que je ne connait pas comme d'autres dont j'ai vu des messages qui se marient au bout de quelques mois....Je demande juste les recours possibles...Je le connais, son unique but n'est pas d'avoir la nationalité francaise, mais qu'on puisse vivre notre vie. Il a fait la connerie de repartir au Maroc, je lui rejète déjà assez la faute et lui aussi je crois...Car il est perdu lui aussi...

Par **lili**, le **02/11/2010** à **20:17**

Je comprends très bien votre mise en garde...trop de personnes se font avoir par un mariage blanc..ou gris....Mais concernant mon cas comme je l'ai dit ok le mariage lui permettait de revenir, mais il y'a quand meme eu des sentiments entre eux, et encore maintenant...
mais son but premier n'est pas d'avoir la nationalité...il voulait juste pouvoir revenir en France, car il avait fait plusieurs demandes et on lui disait toujours que ca serait bon et à chaque fois ca trainait..il appelait et on lui disait d'attendre mais que c'était bon.....alors déjà....c'est du foutage de g... de faire espérer les gens comme ça..
Mais ce que je cherche par ce message, ce n'est pas des mises en garde, mais comment peut-on s'en sortir sans trop de dégats (sans retour au Maroc et sans prison...) Sans que ce soit pris pour un mariage blanc... En gros, s'ils divorcent au bout d'un, deux ans de mariage....ça va causer quoi? Ils vont considérer ça comme un mariage blanc? (ce n'est pas comme s'il attendait les 5ans pour avoir les papiers...) Un couple mixte peut très bien divorcer car plus de sentiments.. et non pas forcément parce que c'était un mariage blanc

Par **Clara**, le **02/11/2010** à **21:12**

Et bien si son unique but n'etait pas d'obtenir des papiers, qu'il divorce dès maintenant sans plus rien attendre d'elle et apres qu'advienne que pourra. Plus vite il divorcera d'elle, moins seront important les degats pour elle, c'est une personne humaine avec des sentiments et en plus elle est fragile au point de menacer de se suicider. Qu'il la delivre donc rapidement de l'engrenage dans lequel ils se sont mis.
Et vivez votre vie à tous les deux en essayant de faire les papiers pour qu'il reste en France

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **lili**, le **02/11/2010** à **21:23**

Merci pour ta réponse...C'est sur que le mieux serait de faire ce qu'il faut tout de suite..Il a déjà essayé de lui faire comprendre que ça pouvait plus durer....mais elle le tient par le chantage au suicide, et après comment savoir si c'est seulement un chantage ou si elle le fera vraiment...donc la preuve qu'il ne veut pas lui faire de mal, elle n'était pas juste un objet pour lui permettre de passer la frontière.

Ce dont j'ai peur c'est qu'on fasse ce que tu propose, ce qui me semble le plus judicieux, mais qu'il soit obligé de repartir et qu'on prenne ça comme un "vrai" mariage blanc alors que le mariage a été consommé..

Par **Clara**, le **02/11/2010** à **21:32**

Mais meme dans les "vrais" mariages entre français, il y a des gens qui ne s'entendent plus au bout de 6 mois et ils ne vont pas restés aliénés juste parce qu'ils se sont mariés pour le meilleur et pour le pire. De toutes les façons, parti comme c'est parti, m'etonnerait qu'elle fasse le necessaire pour qu'il ait ses papiers, elle l'aura au chantage sur tout ce qu'elle pourra trouver. Je peux aussi la comprendre mais pour sa liberté intellectuelle et physique à lui, il vaut mieux qu'il sorte de ce "mauvais" mariage très vite. Comment accepter de vivre dans le chantage constant sans plus oser se regarder en face, la liberté n'a pas de prix.
Sinon, c'est souvent ceux qui font du chantage au suicide qui se suicident le moins, c'est plutot un appel au secours qu'elle lui lance. Ceux qui veulent vraiment se suicider ne le crient pas sur les toits, au contraire, quand ça arrive, tout le monde tombe des nues

Par **lili**, le **02/11/2010** à **21:42**

En ce qui concerne le chantage au suicide je suis tout a fait d'accord avec toi. C'est bien pour ça que quand ça arrive tout le monde dit que pourtant cette personne était toujours souriante etc..Il faut juste que j'arrive à lui faire comprendre à lui, car ce n'est pas moi qui suit face à son chantage c'est lui et je comprends qu'il ne veuille pas prendre le risque. Il ne la manipule pas en tout cas, au contraire j'ai plutot l'impression que c'est elle et que justement qu'il la quitte maintenant ou dans quelques années, elle le tiendra par les mêmes chantages dans tous les cas. Donc j'espère qu'on va y arriver maintenant.
Et oui dans les mariages entre français on peut très bien divorcer très tôt, mais...pour les autorités...ce sont des français...alors que le mariage a très bien pu être fait pour l'argent de l'autre, ou tout simplement un amour qui s'est éteint. Mais pour des mariages mixtes...on pense tout de suite au mariage blanc c'est ça le problème..

Par **Clara**, le **02/11/2010** à **21:55**

Ben qu'il prenne son courage à deux mains, qu'il lui explique qu'il n'a plus de sentiment et que

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

cette separation est aussi bien pour elle que pour lui. Elle meme ne va pas pouvoir vivre eternellement avec cette epee de Damocles sur la tete, en se demandant toujours s'il va partir ou rester. Je peux comprendre qu'elle se sente trahie, on le serait à moins, mais s'ils divorcent maintenant, elle pourra au moins se dire que finalement, il l'a epousé pour elle puisqu'il n'attend plus d'elle qu'elle lui serve pour les papiers. Ils ont essayé, ça n'a pas marché, enfin, surtout depuis qu'il vous a retrouvé, mais bon, j'ai cru comprendre qu'à l'epoque votre amour etait contrarié par vos parents, maintenant que vous etes libres de vivre cet amour, il est marié ! Rien n'est irreparable, le divorce existe pour tous, mais qu'il n'attende surtout pas d'elle ses papiers parce qu'apres ça devient malhonnete.

Par **mimi493**, le **02/11/2010** à **22:01**

Peu importe les histoires du couple (un seul son de cloche), celui qui se marie en vitesse et divorce dès qu'il a des papiers pour venir en France, c'est un mariage gris.

Il n'est pas possible de se pacser avec un homme marié. Entre le moment où il pourra demander le divorce (2 ans de séparation si elle refuse le divorce) et la transcription du divorce sur ses actes d'état-civil, il peut se passer des années.
Or dès qu'il rompra la vie commune, il ne pourra pas faire renouveler son titre de séjour dont l'unique motif est le mariage.

Par **Clara**, le **02/11/2010** à **22:08**

Oui mais d'un autre coté Mimi, c'est l'etat français qui fait du chantage. Tu restes marié tant de temps et on verra si on te donne tes papiers, tu divorces et tu retournes d'où tu viens.

Sur ce site et d'autres d'ailleurs, j'ai pu lire maintes histoires de mariages mixtes que j'appelle malhonnetes car juste pour les papiers et celui qui y croyait dans l'histoire le paie très cher. Mais il peut aussi y avoir de vrai mariage d'amour entre couple mixte et qui finalement ne tient pas longtemps juste pour incompatibilité de caractère. Et alors que la personne a trouvé un equilibre, un travail, une maison, sous pretexte qu'elle ne s'entend pas avec son conjoint, elle doit tout perdre et retourner dans un pays qui n'a pas grand chose à lui offrir.

C'est vrai que ça doit etre dur pour les juges de deceler le vrai du faux, mais malheureusement, il y a tellement de faux que celui qui est de bonne foi n'a pas grand chose à esperer et paie pour tous les abus

Par **Clara**, le **02/11/2010** à **22:13**

Et sinon Lili, Mimi vient de me mettre le doute, j'espere sincerement pour vous, qu'il ne vous joue pas le coup du mari aliéné à une femme qui ne veut pas le lacher, qui lui fait du chantage au suicide s'il part etc... et tout ça pour la garder elle pour les papiers et vous pour le plaisir.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **lili**, le **02/11/2010** à **22:16**

"il y a tellement de faux que celui qui est de bonne foi n'a pas grand chose à espérer et paie pour tous les abus "

Tout à fait d'accord avec ça.

Si notre amour n'avait pas été contraint par mes parents à l'époque, déjà il ne serait jamais parti sur un coup de tête (car lui ne voulait pas que je me fache avec ma famille, et il n'était pas sur que je sois capable de tenir tête à mes parents) et il m'aurait demandé à moi si vraiment on devait faire un mariage ou pacs.... ça aurait été un mariage rapide en effet à cause des papiers, mais un mariage d'amour avant tout.
Comme pour lui malgré tout notre amour l'un envers l'autre, il était compromis par mes parents, il a rencontré quelqu'un comme moi j'avais rencontré quelqu'un..après évidemment sa relation de son coté a lui a compliqué les choses

Par **lili**, le **02/11/2010** à **22:22**

De mon côté je pense le connaitre assez pour me dire que non il ne peut pas me mentir sur ça. Et sinon il aurait continué à me mentir, en ne me disant pas qu'ils étaient marié. Car il ne me l'a pas dit dès le début. Pour moi il vivait avec elle et il lui fallait juste le temps de lui faire comprendre. Tout simplement parce qu'il n'a pas toujours le courage de me dire la vérité car il sait qu'il va me faire souffrir...après on croit toujours connaitre les personnes et des fois on tombe des nues, donc au fond de moi je fais attention quand même, malgré tout mon amour pour lui, même si j'ai du mal à le croire aussi mesquin que ça. C'est pour ça que je demandais des conseils et m'aider à savoir ce que je devais faire, car je ne me vois pas l'attendre une fois qu'il aura ses papiers..évidemment...et en même temps je suis incapable de le quitter...

Par **lili**, le **02/11/2010** à **22:31**

Pour le suicide je ne peux pas le vérifier, mais le fait qu'elle lui mène la vie dure ça c'est vrai. Je suis jalouse, possessive ok, mais pas au point d'empecher l'homme que j'aime de vivre comme elle le fait, sans prendre en compte que c'est compréhensible de sa part sachant qu'il est venu me voir. Mais elle fait ça tout le temps, il ne peut meme pas regarder une autre fille.. Maintenant, j'espère juste qu'on va réussir ensemble à trouver une solution.

Par **Clara**, le **02/11/2010** à **23:28**

Je vous le souhaites Lili, restez vigilente quand meme, il vous dit la verite au compte goutte, donc soyez sur vos gardes et ne perdez pas vos belles annees pour rien

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **mimi493**, le **03/11/2010** à **05:57**

Primo, le problème n'est pas le mariage mixte. Il y en a des centaines par an en France avec des gens honnètes, ça ne pose aucun problème

Secundo "la faute à l'état français" ??? si les lois se durcissent c'est justement à cause d'escrocs comme votre ami.

Résumons : un type qui a une petite amie qui ne peut pas lui amener un droit au séjour, épouse une autre femme, qui, elle lui donne le droit au séjour. Une fois en France, il retourne pleurer dans le giron de la petite amie (qui, au passage, n'a aucune fierté ni amour-propre) racontant n'importe quoi (que la fille crédule gobe en bloc) en voulant divorcer maintenant qu'il a les papiers.
ça a un nom ce type d'homme.

Par **Clara**, le **03/11/2010** à **11:41**

Bonjour Mimi, ben si le problème c'est les mariages mixtes blancs ou gris. Il y en a aussi des centaines de faux mariages, quand on lit le nombre de gens qui appellent au secours apres etre tombés dans le piege du type ou de la femme tout gentil avant d'avoir les papiers et qui se metamorphose en Docteur Jekill et Mr Hide dès lors qu'ils en est en possession ou qu'ils comprend que l'autre veut le quitter et qu'il ne les aura pas.

Quand je parle de l'etat français, c'est qu'il a instauré une duree minimale du mariage un peu trop longue, car nombre de couples dit normaux divorcent avant la fin de cette duree, donc ça aliène des gens qui se sentent obligés de rester ensemble juste pour l'obtention des papiers parce qu'ils se sont engagés.

Enfin, le debat serait bien trop long, honnetement, avant d'etre membre de 3 forums juridiques, jamais je ne m'etais douté d'une telle ampleur

Par **loulou**, le **21/01/2011** à **14:40**

Bonjour,
votre histoire m'interesse, je suis dans la meme situation que vous, et je veux bien savoir où t'en ai dans tout ça.
Merci d'avance

Par **loulou**, le **21/01/2011** à **14:45**

J'ai pensé à un truc
si la femme de ton amant le menace de suicide, il faut pas la croire, c'est une façon de faire pr

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

le garder.
et s'elle veut se suicider tant meiux cela vous laissera le champs libre pour vivre votre vie normale

Par **savana08**, le **25/10/2013** à **08:23**

bonjour

mon papa de 65 ans a l epoque a rencontrer un mauvaise personne (en france) qui profitant de sa fragilité mentale + divorse avec ma mere ,l as enmener dans des sentiers perdus ,le fesant rever sur la femme ideale q uil pouvais epouser au maroc!
il c est donc marier en cachette de nous ses enfants
se trouvant devant le fet acomplis ,nous avant laisser faire en esperant qu il soit hereux bien qu il est epouser une femme de 32 ans a l epoque
peu de temps apres les choses se sont agraver ,elle le delaisser ,ne voulais plus dormir avec lui ,fesant chambre apart,partant au maroc asser souvent le laissant seul!!!
sa santé morale a chuter il as fait un avc ,aujourdh ui encore elle le laisse seul gravataire ,seul les infirmiers lui rendu visite deux fois par jours
là il est hospitaliser avec une grave pneumonie ou son etat etais bien critique durant les 3 premiers jours ,elle elle est arriver du maroc 1 semaine apres pretextant que sa mere etait malade
j ai demander un mise en curatelle pour le proteger car elle soit disant a ouvert un commerce au maroc avec l argent de mon papa
de plus j ai des doutes sur l originalité des document fournis au maroc pour leur mariage car une erreur a etait commise sur le leu de naissance de mon pere il aurais etait né a ougda alors qu il est né en france et cela n as jamais etait rectifier!!!
c est un apel au secourd que je lance mon pere est en fin de vie je voudrais qu il parte dignement SVP aider moi dites moi a quelle porte frapper afin de faire jaillir la verité a demanquer cette supercherie afin qu il n y est plus d autres victimes comme mon papa
merci de m avoir lu

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés